



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 25008

Texte de la question

Les organisations professionnelles des enseignants s'inquiètent des taux d'encadrement des élèves. M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le problème du nombre de places aux concours de professeurs des écoles (éducation nationale). Selon les propres chiffres du ministère de l'éducation nationale (direction de l'évaluation et de la prospective du ministère [1994]), il faudrait recruter 12 500 enseignants du premier degré chaque année, 13 800 par an en 1999 et 2003 (Assemblée nationale n° 306. - Rapport parlementaire pour le projet de loi de finances 1998 présenté par M. Yves Durand [député]) pour compenser les départs en retraite. En 1995-1996 : 13 028 professeurs des écoles stagiaires étaient en formation dans les IUFM. En 1996-1997 : ils étaient 12 150, en 1997-1998 : 10 634, en 1998 : 490 emplois de professeurs des écoles stagiaires étaient supprimés, 9 200 places étaient offertes aux concours de recrutement (concours externe + 5 nb concours interne) de professeurs des écoles. Au regard des besoins sur l'ensemble du territoire, pour qu'aucune classe ne dépasse vingt-cinq élèves, pour que tous les enfants dont les parents le souhaitent puissent être scolarisés dès deux ans dans des conditions décentes, ce sont des milliers de postes qu'il faudrait créer. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour répondre à ces besoins considérables particulièrement en ce qui concerne le nombre de places au concours de professeurs des écoles.

Texte de la réponse

Dans le premier degré, la rentrée scolaire 1999 se déroulera à moyens constants malgré une baisse démographique sensible. Par ailleurs, le nombre de postes offerts au concours externe de recrutement de professeurs des écoles est passé de huit mille neuf cents pour la session de 1998 à neuf mille sept cent cinquante pour celle de 1999, ce qui représente une augmentation de 9,5 %. En outre, il convient de souligner qu'au cours de la prochaine année scolaire, il sera procédé à des recrutements sur les listes complémentaires des concours au fur et à mesure des besoins.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25008

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 705

Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5045